



TRAIT D'UNION

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ATMF

Numéro 2

Novembre 89

Le Voile qui Dévoile !

Le pays des Droits de l'Homme se bat -ou plutôt se débat- contre quelques foulards portés par des jeunes filles. Tout cela en pleine commémoration du Bicentenaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen !

Dans ce brouhaha général, la première réaction est d'ironiser sur ce branle-bas de combat de la classe politique, des médias, des religieux de tout poil, sous le regard un peu consterné des concernés : les immigrés de culture musulmane.

Mais vu l'ampleur qu'a prise cette affaire, on est forcé de constater qu'elle relève des symboles qui touchent à quelque chose de profond, et par conséquent mérite toute l'attention nécessaire non pas pour traiter du cas des trois foulards, mais plutôt de ce qu'ils ont soulevé comme interrogations.

Pour démêler un peu cette affaire, il est nécessaire d'essayer de voir plus clair en faisant tout d'abord quelques constats, avant de voir les questions de fond qui se posent.

DES CONSTATS

1- L'attitude des purs et durs qui prônent

l'exclusion pour port de foulard, défenseurs d'une laïcité figée, ne peut que faire le jeu des extrémistes religieux et politiques.

Le Front National se frotte les mains, son fond de commerce marche bien, il peut par conséquent pousser le bouchon encore plus loin en essayant de légaliser la chasse aux immigrés à travers l'idée du référendum populaire.

Quant-aux intégristes musulmans qui sont une poignée de fanatiques illuminés, ils ont à travers cette affaire une occasion en or pour tenter d'imposer leur hégémonie non pas à la société française, mais à l'immigration d'origine musulmane qui ne s'identifie en aucune manière en eux.

2- La façon dont est traitée l'affaire des foulards avec des caricatures de connaissances sur la question laisse rêveur ! les confusions sur la signification du port du foulard appelé indifféremment tchador, voile, hijab ou KHIMAR fait appel à l'inconscient refoulé du citoyen. Cela aboutit consciemment ou inconsciemment à

faire de l'Islam une religion foncièrement fanatique, des musulmans forcément intégristes et des immigrés nécessairement fanatisés.

3- Ce débat en réalité n'est pas celui de l'immigration mais plutôt de la société

française. Encore une fois l'immigration joue le rôle de révélateur des difficultés d'adaptation de la société à des apports culturels différents. Il y a une difficulté manifeste à gérer la présence définitive de populations immigrées porteuses de valeurs culturelles et spirituelles nouvelles. Jusqu'à présent la réponse à ce défi n'est pas sortie de deux attitudes extrêmes : l'exclusion ou l'assimilation.

Une nouvelle citoyenneté

Aujourd'hui, plus que jamais, la question de la place des immigrés dans la société française est posée.

Entre l'exclusion prônée par l'extrême droite et l'attitude assimilationniste qui cherche à nier les spécificités culturelles, l'avenir est pour une nouvelle citoyenneté construite par toutes les populations sans exclusive vivant en France.

Cette nouvelle citoyenneté est basée sur l'égalité des droits et par conséquent sur une politique qui lutte contre toutes les formes d'exclusion. La situation actuelle de l'immigration est caractérisée par de flagrantes injustices. Hier, les immigrés étaient responsables du chômage, aujourd'hui ils sont responsables de la baisse du niveau scolaire, des ghettos dans les quartiers les plus pauvres et il veulent ... islamiser la France !

Il est temps que la politique du bouc émissaire cesse pour s'attaquer aux vrais problèmes de société et avancer résolument vers une citoyenneté permettant la participation active de tous les citoyens à la vie de la cité.

Rencontre Nationale

Femmes/Jeunes

Montbéliard - 16/17 décembre

Il y a quelques années, il était encore inimaginable d'organiser une rencontre concernant les femmes et les jeunes immigrés marocains. L'évolution sociologique de la communauté marocaine en France est une donnée importante que notre association vit quotidiennement.

Objectifs de la rencontre :

- Mieux prendre conscience de la place et du rôle des femmes et des jeunes dans l'évolution de la communauté marocaine en France.
- Repérer les spécificités des femmes et des jeunes.
- Confronter les expériences et les pratiques des différents participants.
- Faire un travail de réflexion entre militants associatifs et chercheurs spécialistes.
- Capitaliser les acquis de notre association et définir de nouvelles perspectives de travail dans les secteurs "femmes" et "jeunes"

Grands axes de la rencontre

- Données historiques et statistiques
- Politique française et celles des pays d'origine concernant :
 - . la nationalité et la double nationalité.
 - . le regroupement familial
 - . la législation spécifique (femmes, jeunes).
- La famille marocaine en France :
 - . son évolution
 - . ses rapports dans la famille
- Réalité des jeunes marocains en France :
 - . la scolarité, formation, emploi
 - . les expression jeunes
 - . l'Europe 92
- Réalités des femmes marocaines en France.

INITIATIVES

COORDINATION MAROCAINE EN EUROPE

La Coordination des Associations Démocratiques Marocaines en Europe (CADIME) s'est réunie le samedi 4 Novembre au siège de l'ATMF. Plusieurs questions ont été abordées notamment la situation des travailleurs marocains en Italie, le MOUSSEM de l'immigration marocaine, ainsi que la demande d'adhésion de deux associations marocaines en Espagne (ATIME et AIME).

CYCLE DE REFLEXION

Le GREC (Groupement de Recherches d'Echanges et de Communication) organise en collaboration avec le CIEMI un cycle de réflexion sur le thème "La situation et les droits des immigrés en Europe à la veille de l'entrée en vigueur de l'acte unique".

. Calendrier des séances du dernier trimestre 1989 :

10 Novembre 1989 :

La circulation, l'entrée et le séjour, les mesures d'éloignement dans les pays européens par Mr. BA

24 Novembre 1989 :

L'immigration et les droits des immigrés en République Fédérale Allemagne par Mr. Klaus MANFRASS.

8 Décembre 1989 :

Le droit d'asile en Europe.

L'inscription est gratuite pour tout contact :

GREC

15, Av. Georges Clémenceau
94300 VINCENNES

Tél : 43.98.38.61

La Cité et ses Cultures :

24,25,26 Novembre 1989

Une société multiculturelle sera-t-elle une société de conflits ?

La question est d'actualité. Le colloque "la cité et ses cultures", organisé à l'initiative des CEFISEM d'Ile de France se prépare en marge de cette actualité brûlante.

Au cours de ce colloque, dans lequel notre association sera présente par des interventions et une exposition. "seront présentées des réalisations tendant à mieux gérer les situations conflictuelles dans notre société multiculturelle, à créer des conditions pour que le respect des particularités rejoigne celui des Droits de l'Homme".

Pour tout renseignement complémentaire

Appeler le "1" 43.87.61.15 Poste 227 (Arlette Laurent-FAHIER).

LA FETE A MONTBELIARD

La section de l'ATMF organise une soirée musicale avec la participation de la vedette de la chanson RAI le chanteur Chab MAMI le dimanche 12 Novembre à 15H à la salle polyvalente de grand chamont

CHER(E)LECTEUR(TRICE) ;

NOUS SOUHAITONS DONNER AU BULLETIN UN NOUVEAU NOM QUI REpond MIEUX A LA SITUATION PRESENTE ET A VENIR DE L'IMMIGRATION EN GENERAL ET MAROCAINE EN PARTICULIER. NOUS ATTENDONS V O S P R O P O S I T I O N S .

VIE ASSOCIATIVE

PUBLICATIONS

L'une des caractéristiques de cette rentrée, la parution de bulletins et de revues associatives publiées par le mouvement associatif issue de l'immigration. Cela est significatif d'un changement qualitatif montrant une volonté de prise de parole et de participation pleine et entière à la vie sociale et associative.

Notre bulletin qui contribue à cette dynamique ne peut que se réjouir de l'éclosion de ces bulletins en souhaitant longue vie à toutes ces initiatives et en espérant que le mur du silence soit brisé autour de la richesse des activités menées par les associations issues de l'immigration.

" Lettre à tous les citoyens "

Lettre d'information et de liaison inter-associative publiée par Mémoire Fertile. Le premier numéro daté d'Octobre 1989 vient de paraître. "L'objectif de cette lettre mensuelle à tous les citoyens est de permettre le partage d'expériences en faisant connaître à tous les membres du réseau, les initiatives et actions se réalisant aux quatre coins de France dans le cadre de la nouvelle citoyenneté" Extrait de l'Edito.

Revue "Mémoire Fertile"

Le numéro 0 daté de septembre 1989

vient de paraître. Une revue d'analyse théorique et politique des actions nationales menées par Mémoire Fertile. des rubriques : Enjeux, Evénements, Pratiques Citoyennes, Mémoire et Utopies.

Un effort de réflexion riche et intéressant.

Abonnement à : Mémoire Fertile
44, rue Traversière 75012 Paris
Tél : 43 45 13 10

"MACHMOUM"

Après une période d'interruption, le bulletin de l'UTIT vient de réapparaître.

UTIT
67, rue de Dunkerque 75009 Paris
Tel : 42 80 01 37

"EL FAC-KISARD"

Bulletin de l'ASSETIMA (Association des Etudiants Issues de l'Immigration Algérienne).

L'association organise par ailleurs un cycle de conférences, débat sur le thème "Jeunes issues de l'Immigration : citoyenneté, culture et droit à la mémoire".

ASSETIMA

B.P. 106
115, Bd. St-Michel 75005 Paris
Tél : 46.34.53.05

Rencontre entre l'ATMF et le Syndicat marocain la Confédération Démocratique du Travail (CDT)

La rencontre avec le syndicat marocain CDT

constitue un aboutissement naturel dans les luttes menées et les actions de solidarité. L'ATMF a eu le plaisir d'accueillir le 31/10/89 à Paris une délégation de la Confédération Démocratique du Travail (Maroc) dirigée par son Secrétaire Général Noubir El Amaoui.

Durant trois heures riches d'échanges, nous avons pu approfondir la connaissance mutuelle de nos deux organisations et leurs analyses liées à l'actualité des préoccupations de notre peuple et des spécificités de notre Communauté en France. Des convergences essentielles ont pu être soulignées, sans masquer les points de vue différents.

Ainsi, grâce à un état d'esprit constructif, arbitrant les priorités, nous avons pu dégager à partir des réalités concrètes auxquelles nous sommes confrontées, des propositions de travail en commun pour le court et moyen terme telles que :

- Suivi de la situation des Mineurs marocains.
- Soutien aux actions collectives et particulières de nos compatriotes face à l'administration au pays : logement, routes, écoles, dispensaires, affaires en justice.
- Dénonciation des pratiques corrompues aux frontières et dans les Consulats Marocains.

apprécier et mesurer la qualité de cette rencontre, constituant un acquis, un pas nouveaux au sein du processus difficile et passionnant de notre combat.

- Renforcement de notre lutte contre les Visas et les pratiques humiliantes qui en découlent.
- Accueil et échanges de colonies de vacances d'enfants et de jeunes dans les deux pays (d'accueil et d'origine).

- Etudes en vue de propositions de révision des Conventions Bilatérales, en lien avec la construction de l'Europe.

- Oeuvrer à faire mieux connaître les luttes de notre peuple au pays auprès de l'opinion publique française.

- Enfin l'ATMF et la CDT se sont mises d'accord sur la possibilité de renforcer leur collaboration par la participation aux activités internes ou publiques de leurs structures. Dans ce cadre l'ATMF en renouvelant à la CDT son invitation aux Etats Généraux de l'Immigration Marocaine a rappelé ses regrets de n'avoir pas pu être représentée parmi les invités à son 2ème Congrès en 1986. (à l'époque les passeports des militants qui auraient pu se rendre au Maroc étaient confisqués par des services de l'Ambassade qui ne les ont restitués qu'en juin 1988).

A l'issue de cette rencontre, la Commission Executive de l'ATMF a présenté un compte-rendu aux syndicalistes, militants associatifs, associations spécifiques, réunis à cette occasion. A travers les discussions, chacun a pu apprécier et mesurer la qualité de cette rencontre, constituant un acquis, un pas nouveaux au sein du processus difficile et passionnant de notre combat.

MAROC : APPEL DES MERES DES TROIS COMPAGNONS DE CHBADA

" Nous, les mères des détenus politiques Ben Abdeslam Abdellah, Boukarou Abdelfattah, Alami Boti Hassan en état de coma complet suite à 78 jours de grève de la faim déclenchée le 17 juin vous prions d'intervenir d'urgence auprès des autorités marocaines vu le poids que vous avez avant que nous perdions nos fils et que se répète la tragédie du 19 aout. Ce jour là, l'intransigeance des autorités dans leur refus d'entamer un dialogue responsable avec nos fils sur leur revendications modestes a causé la mort de notre fils Chbada Abdelhak après 64 jours de grève de la faim. Au lieu de chercher à éviter la réédition de ce drame les autorités agissent avec une nonchalance honteuse envers nos fils. C'est ainsi qu'elles s'obstinent encore à nous refuser le droit de visiter nos fils comme elles s'obstinent aussi à nous accueillir ou à nous donner de leur nouvelles. Malgré les efforts qu'elles ont déployés, les organisations nationales et internationales des Droits de l'homme n'ont pas réussi à obtenir le moindre résultat. Pire encore, les autorités marocaines orchestrent une campagne mensongère et mystificatrice visant à couvrir leur pratique. C'est ainsi que le Ministre de l'Intérieur a réuni les journalistes le lendemain de la mort de Chbada pour leur annoncer au cours d'une conférence de presse son regret concernant cette mort et son intention d'entreprendre auprès du Ministre de la Justice des démarches pour résoudre le problème des grévistes et éviter le pire. On s'attendait donc à la solution du problème après ses déclarations, malheureusement rien n'a été fait. jusqu'à cette heure-ci les responsables s'obstinent encore dans l'intransigeance.

Depuis la mort de Chbada les maintes démarches qu'on a entreprises ainsi que celles des organisations des Droits de l'Homme n'ont reçu aucune suite de la part des autorités. Toutes les mesures prises contre nos fils au pavillon de réanimation à l'hôpital d'Avicenne témoignent que ces mêmes autorités veulent procéder sur nos fils aux mêmes procédés que ceux utilisés sur le groupe de Marrakech en grève depuis 1984 (isolement complet, sonde gastrique, valium...) ce qui risque encore d'aggraver la situation et augmenter les risques de mort. Seule une forte pression de l'opinion publique peut faire reculer les autorités marocaines et leur intransigeance et éviter par là le pire. Nous vous conjurons de bien vouloir intervenir et exercer toute pression possible afin qu'elles le fassent. Nos fils risquent leur vie à tout moment. Sauvez-les."

Rabat le 31/08/89.

VIENT DE PARAITRE

La Rencontre Nationale organisée les 28/29 janvier 1989 a eu pour ambition de "... poser et d'ouvrir la réflexion et le débat sur toutes les questions qui se posent à nous quotidiennement dans la pratique."

"...Ce que notre communauté collectivement ou individuellement se pose comme questions quant à la place reconnue ou rejetée qu'elle occupe dans la société, quant à la réalité de son évolution dans le cadre des transformations ou mutations profondes en cours. Lesquelles sont vécues comme

LA COMMUNAUTE MAROCAINE EN FRANCE

QUELLES EVOLUTIONS ? QUELLES PERSPECTIVES?

Actes de la Rencontre
Nationale de l'ATMF
28/29 janvier 1989.

un vertige ou des déchirements non dépassés, parce que non comprises, parce qu'aussi et surtout exclue de toute participation à de telles transformations qui engagent toute une société, dont nous sommes partie intégrante et active.

Les débats, les interventions et les témoignages de ces deux jours, ont posé le problème des perspectives qui attendent notre communauté : sont-elles ouvertes ou bloquées ? Quels sont les enjeux ? Dans quelle situation se trouve aujourd'hui la société française et l'Europe plus largement?..."
Extrait de l'introduction du document.

Plusieurs intervenants de qualité ont répondu à ces interrogations.

**Document à commander au siège
national de l'ATMF 10, rue Affre
75018 - Tél : 42 55 91 82.**

VOYAGE D'ETUDE AU MAROC SUR LE THEME "LES MINORITES EN TERRE D'ISLAM" DU 26 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 1989

A l'initiative de l'ATMF, de l'AFIFA un groupe de jeunes français et immigrés du Collège Copernic dans la région parisienne effectue actuellement un voyage au Maroc. Ce projet vise à faire acquérir aux jeunes, par le biais d'un travail de recherche et d'action, la connaissance de la diversité et des brassages des cultures au Maroc.

Les thèmes abordés sont :

- étude de terrain sur les minorités religieuses au Maroc (le cas judéo-chrétien).
- les espaces communautaires dans la ville : la médina, la ville moderne et le mellah (quartier juif).
- étude comparative entre le vécu de l'immigration en France et celui des populations étrangères au Maroc.

ATMF Section d'AIX Petite Histoire

**NOUS CONSACRONS A PARTIR DE CE
NUMERO UNE PAGE DE PRESENTATION DES
SECTIONS DE L'ATMF. AUJOURD'HUI LA
PAROLE EST A AIX EN PROVENCE.**

La plupart des marocains d'Aix sont employés dans le bâtiment et les travaux publics. Ils

habitent des quartiers à forte concentration immigrée : ZAC, Jas de Bouffan, ZUP, Encagnane, Corsy, La Pinette, Beisson. Dans ces quartiers, les problèmes s'aggravent et prennent une tournure dramatique, notamment pour les jeunes en difficultés, pour trouver un travail, une formation, des loisirs. Cette situation est d'autant plus préoccupante que les jeunes immigrés ont besoin de se situer par rapport à leur identité et leur devenir culturel et social. En ce qui concerne les travailleurs marocains des environs d'Aix,

ils sont surtout des saisonniers agricoles.

CREATION DE LA SECTION

La Section d'AIX-en-Provence s'est constituée le 20 Juin 1982 pour faire face à des problèmes liés au séjour, au travail et au logement.

La constitution de la section s'est faite à la suite de plusieurs décès qui ont eu lieu successivement parmi les travailleurs marocains dans la région d'Aix en 1982. Chaque fois, s'est posée la question du rapatriement du corps au Maroc, étant donné qu'il n'est pas pris en charge par les autorités marocaines. Vu la faiblesse des moyens dont dispose les familles, les travailleurs marocains ont organisé des collectes comme solution provisoire. Ils ont décidé ensuite de continuer cette entraide et de se regrouper en association déclarée à la Sous Préfecture d'Aix, le 23 Février 1983 et parue au Journal Officiel, le 9 Mars 1983.

Activités de la Section

La section d'Aix compte actuellement 45 adhérents. Ce chiffre s'explique par le manque de traditions associatives et syndicales. Néanmoins l'audience de l'A.T.M.F. est de plus en plus en hausse, et se mesure par l'impact qu'elle a au sein de l'immigration et par le nombre croissant de participants à ses activités culturelles et sociales.

Fiche d'identité

Nom : ATMF-AIX

Adresse : 27, rue Félibre
Gault 13100 AIX

Tél : (16) 42 26 46 89.

Activités : permanence sociale et juridique, soutien scolaire, animations linguistiques et culturelles avec les enfants et les adultes, forum-débats

La section d'Aix a débuté ses activités par des cours d'Arabe et d'alphabétisation en Français, des permanences sociales et des fêtes culturelles. Face à la demande croissante des familles, et aux changements dans la société, l'A.T.M.F. s'est intéressée à d'autres secteurs: soutien scolaire, sorties avec les enfants, ateliers de travail, conférences-débats etc...

Elle a mené son activité dans un contexte difficile, celui d'une municipalité de droite jusqu'en 1989. Cette municipalité a mené une

politique d'exclusion et de discrimination en ce qui concerne l'immigration, en n'accordant aucune subvention aux associations travaillant en direction des immigrés, et en essayant de leur interdire tout accès à des locaux municipaux ou autres. Dernier exemple en date, en Février 1989, le Maire d'Aix-en-Provence a essayé d'interdire un débat sur le droit de vote des immigrés organisé par l'A.T.M.F. Aix-Solidarité et d'autres associations amies.

M. De Perretti a été condamné par le tribunal à une amende de 100.000Fr, s'il n'enlevait pas l'interdiction d'accès à la salle.

Les élections municipales ont permis de se débarrasser de ce Maire et d'avoir une nouvelle majorité. Cela nous laisse espérer quelques changements. Mais déjà certains signes sont inquiétants : l'apparition de certaines associations se réclamant des immigrés, n'ayant jamais existé jusqu'à aujourd'hui et aidées par la Municipalité, cela ne peut pas nous inspirer confiance.